

Un centenaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 15

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208605>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

UN CENTENAIRE

C'est donc demain, dimanche, le 14 avril, une date très chère à tout bon Vaudois.

Jadis, aux premiers temps de notre indépendance, c'était jour de fête nationale. Sous l'égide du gouvernement, le peuple était en liesse. Mais, depuis 1813, le gouvernement s'en remit aux citoyens de célébrer à leur façon ou de ne pas célébrer du tout cet anniversaire. Il les avise seulement, par une salve de vingt-deux coups de canon qui les prend au saut du lit, que le grand jour est arrivé. A cela se borne toute sa participation à cette fête commémorative patriotique.

C'est bien peu, c'est trop peu, même.

Et le bon peuple, indolent de sa nature et auquel il faut des exemples venant de haut, fait maintenant plus ou moins comme le gouvernement. Il fait moins, même, puisque chaque citoyen n'a pas, chez lui, un canon et de la poudre pour ébranler, à son réveil, tous les échos des grands monts.

Comme quoi le gouvernement a eu tort de n'avoir pas maintenu une tradition qui, plus que toute autre, a sa raison d'être.

Heureusement, les comités politiques et quelques sociétés sont restés fidèles à l'antique usage. Ils fêtent par des banquets ou des assemblées l'anniversaire du 14 avril. On y applaudit des résumés historiques, des discours patriotiques. On y chante, debout et recueillis, le « Cantique suisse », « O monts indépendants ! », le « Canton de Vaud » du doyen Curtat, qui date de 1810, « Vaudois, un nouveau jour se lève », plus ancien encore. On y chante surtout la chanson patoise : « Po la fita dau quatorze ! » de Marindin.

Ah ! cette bonne vieille chanson, savez-vous que nous en célébrons cette année le centenaire. On assure qu'elle fut écrite vers le 14 avril 1812 et que c'est à cette occasion qu'elle fut chantée pour la première fois.

Certains de ses couplets, d'ailleurs, semblent confirmer ce dire. Ainsi le sixième, qui fait évidemment allusion aux guerres qui, à cette époque, désolèrent l'Europe :

Dans d'autro paï la guerra
A ruina lo paysan;
Dieu sai béni, noutra terra
No rapporté ti lé z'ans, etc.

Et le dixième surtout, certainement inspiré par les tentatives de réaction qui se manifestèrent à ce moment-là dans les classes de la population restées fidèles au régime de LL. EE.

No ain po noutra gouverna
Dai dzins de noutra paï,
Quand bin ne san pas dé Berna
Tot paraï san no z'amis, etc.

Toutefois, ce point d'histoire, c'est-à-dire l'acte de la naissance de la chanson : « Po la fita dau quatorze » — n'est pas encore tout à fait éclairé. Date-t-elle bien de 1812, ou bien est-elle antérieure ou postérieure ?



DAVID-JOSEPH MARINDIN

Nous accueillerons avec reconnaissance les communications qui nous seront adressées à ce sujet.

Un autre point encore est en suspens. Cette chanson a-t-elle pour auteur M. le pasteur Marindin ou M. le professeur Marindin ? On l'attribue communément au premier ; mais le second a aussi ses partisans. Qui a raison ?

D'après les renseignements que nous devons à l'obligeance de M. G.-A. Bridel, le premier était :

David-Joseph Marindin, de Vevey, consacré au Saint Ministère en 1760. Il fut d'abord suffragant à St-Saphorin d'un autre pasteur du même nom — peut-être son père ? — puis pasteur à l'Etivaz en 1765, à Ormont-dessus de 1765 à 66 ;

diacre à Lutry en 1766, pasteur à Daillens de 1766 à 1785, à Montreux de 1785 à 1796, enfin à Vevey de 1796 à 1816.

Le second était :

Louis-Abraham-Timothée Marindin, allié Francillon — peut-être le fils du précédent ? — qui fut consacré en 1792, suffragant à Montreux en 1793, secrétaire du Conseil d'éducation dès

novembre 1798 et pendant quelques mois seulement. Il fut installé le 5 novembre 1810 comme professeur de « belles-lettres françaises » — littérature française à l'Académie de Lausanne et garda ce poste jusqu'à sa mort, survenue en mars 1816.

Il a habité la campagne de Villamont et fut le beau-père de M. L. Gauthey, premier directeur de l'Ecole normale du canton de Vaud.

Sur ce point aussi, les communications de nos lecteurs seront les bienvenues.

Le portrait que nous reproduisons plus haut est celui du pasteur David-Joseph Marindin, qu'a bien voulu nous confier M. le pasteur Vionnet, créateur et conservateur du musée historiographique vaudois.

* * *

En attendant d'être fixé sur la date exacte de sa naissance et sur son auteur, rappelons cette ancienne chanson qu'entonneront demain tous les bons Vaudois.

* * *

Po la fita dau quatorze.

Po la fita dau quatorze
Yé fé on bet de tzanson,
Se la rima lé bêtorza
Yari por mé la raison ;
Car yé prai, po refrin
Ci qu'ammé bin sa patrie } bis
Sera todzo prau contin.

Ti lé valets dau veladzo
Sé san prau bin retapa ;
Lé feliès su lau corsadzo
On bi boquet l'an beta
Et desan in refrin, etc. (bis)

Noutron commis d'exercisse
Lé on prau bon générat,
L'a conduit noutra milice
In veretablio sorda ;
Liau desai in refrin, etc. (bis)

Fu no furin à l'Eglise,
Ouro noutra bon pasteu,
Nos a fe on tot bi pridzo
Que saillivé dé son œœu.
No desai in refrin, etc. (bis)

L'a montra lé z'avintadzo
Que no daivin au Seigneu,
Desai : « Se vos ité sadzo,
» Vos arai prau dé bouneu ;
» Dité don in refrin, etc. (bis)